

JAPON



Voyage au Japon au temps des glycines
Art, Artisanat et Cuisine

du samedi 13 au lundi 29 avril 2024



AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

INTRODUCTION

Ce voyage, nommé « Au temps des glycines », signifie qu'il s'agit d'une très belle période pour partir à la découverte du Japon : le printemps.

Pour avoir un aperçu aussi complet et varié que possible de la civilisation japonaise, nous avons procédé, avec les guides culturels qui vous accompagnent, à une sélection de visites de jardins, de manufactures et ateliers d'artisanat, de temples et de musées. Ainsi vous avez l'opportunité de découvrir diverses régions du pays, parfois reculées, comme celles qui se trouvent à l'Ouest de l'île de Shikoku et dans la préfecture de Shimane avec les villes de Matsue et d'Izumo, où la rencontre avec des artisans représente certainement des occasions uniques de contact humain.

De plus, il est prévu un séjour sur l'île de Naoshima où sont dispersées dans la nature des œuvres d'art contemporain et pour certaines abritées dans un centre conçu par l'architecte Tadao Ando, la Benesse House.

Lors de ce voyage vous logerez dans des hébergements de charme et confortables, parfois des auberges traditionnelles nommées « Ryokan ». Ce sont des lieux où l'on profite des sources d'eau chaude et de déguster un savoureux repas « kaiseki » : dîner traditionnel japonais qui accorde une importance capitale aux ingrédients de saison et à la présentation des plats avec un subtil équilibre de saveurs, de textures et de couleurs.

Et bien entendu, sont prévues quelques journées à Tokyo et Kyoto pour y admirer l'urbanisme contemporain, les galeries et musées d'art, les temples et magasins.



VOS GUIDES

Andreas Kressig, un Suisse qui partage son temps entre Genève et le Japon. Diplômé de l'École Supérieure d'Art Visuel de Genève, il a obtenu en 2006 un doctorat en Media Art à la Kyoto City University of Art, après 5 années passées au Japon.



Cet artiste contemporain pratique depuis quelques années l'« improvisation plastique » : architectures éphémères à partir d'éléments rassemblés sur place qui transforment entièrement la perception de l'espace investi. Depuis peu, il se tourne aussi vers la production d'éditions, dérivées de ses univers complexes.

Portant un intérêt particulier à l'esthétisme et aux configurations spatiales des espaces architecturaux, il aura à cœur de vous initier au raffinement des jardins, qu'ils soient anciens ou contemporains, mais aussi à vous faire découvrir des lieux insolites.

Il sera votre guide durant votre séjour à Tokyo.

Lors de votre séjour à Kyoto, se joindra à notre groupe **Andrea Polier Sugawara**, une Genevoise établie à Tokyo depuis plus de dix ans. Historienne de l'art, spécialisée en art oriental, elle se consacre à l'étude des échanges artistiques entre le Japon et le continent asiatique, plus particulièrement dans le domaine de la céramique.



Ayant suivi un cursus universitaire à Genève et à Kyoto, son analyse est fortement marquée par une approche à la fois académique et pratique. Elle a travaillé durant trois ans au sein de la Fondation Baur, Musée des Arts d'Extrême-Orient, à Genève.

Entre la recherche de documents anciens et des stages auprès d'artisans, cette guide-conférencière a acquis des connaissances qu'elle aime à partager. Elle vous fera découvrir de multiples facettes du Japon et vous donnera des indices précieux qui vous permettront de mieux saisir cette culture riche et subtile.

JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	Samedi 13.04.24	Genève-Zurich	Vols	Dans l'avion	
2	Dimanche 14.04.24	Tokyo (arrivée) – Sawara – Mito – Mashiko	Bus privé	Mashiko kan	D
3	Lundi 15.04.24	Mashiko – Yuki – Ashikaga - Takasaki	Bus privé	The Coco Grand Takasaki	B
4	Mardi 16.04.24	Takasaki – Tomioka – Shiofune - Tokyo	Bus privé	Shibuya Excel Tokyu Stream	B
5	Mercredi 17.04.24	Tokyo		Shibuya Excel Tokyu Stream	B
6	Jeudi 18.04.24	Tokyo		Shibuya Excel Tokyu Stream	B
7	Vendredi 19.04.24	Tokyo – Matsuyama – Seiyoshi – Yawatahama - Matsuyama	Vol + Bus privé	Dogo Kan	L, D
8	Samedi 20.04.24	Matsuyama – Mima – Takamatsu - Naoshima	Bus privé + ferry	Ryokan Roka	B, L, D
9	Dimanche 21.04.24	Naoshima - Uno	Ferry	Uno Hôtel	B
10	Lundi 22.04.24	Uno - Kurashiki	Bus privé	Ivy Square	B
11	Mardi 23.04.24	Kurashiki – Hoki - Matsue	Bus privé	Naniwa Issui	B, L, D
12	Mercredi 24.04.24	Matsue - Izumo	Bus privé	Kararako	B, L, D
13	Jeudi 25.04.24	Izumo - Kyoto	Bus privé + Vol	Solaria Nishitetsu	B, L
14	Vendredi 26.04.24	Kyoto		Solaria Nishitetsu	B
15	Samedi 27.04.24	Kyoto : excursion à Nara		Solaria Nishitetsu	B
16	Dimanche 28.04.24	Kyoto – Tokyo - Aéroport Narita	Shinkansen + Train express	Art Hotel Narita	B
17	Lundi 29.04.24	Tokyo – Zurich - Genève	Vols	Dans l'avion	

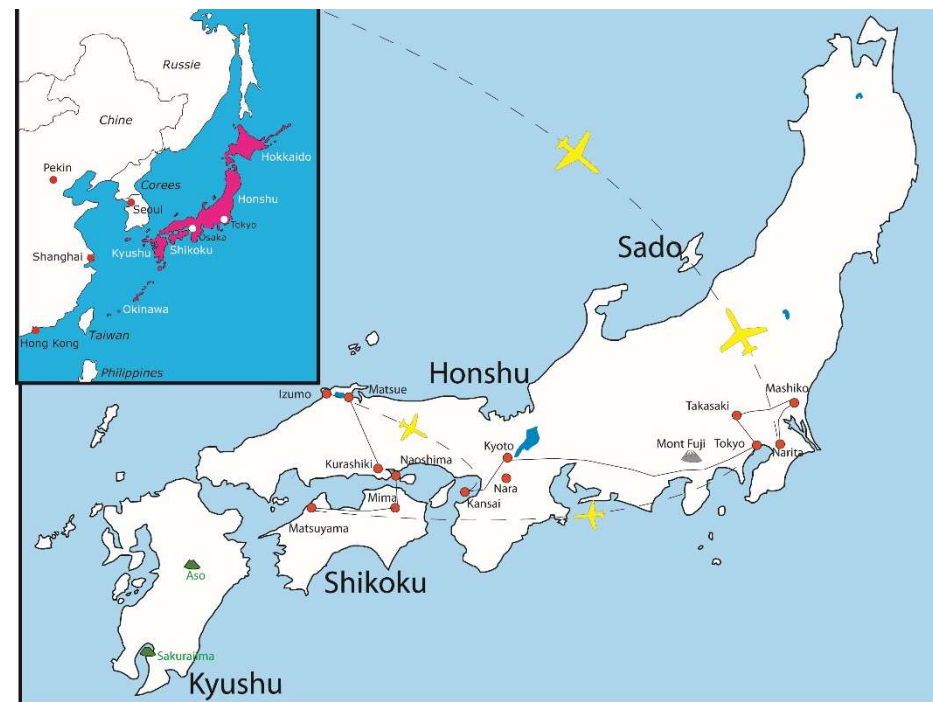
B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

PLAN DES DEPLACEMENTS

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire	Temps de vol
1	samedi 13.04.24	Swiss	Eco	Genève	10h00	55mn
		LX2807		Zurich	10h55	
	Swiss	Eco	Zurich	13h00	12h45	
LX 160	Tokyo Narita		08h45			
7	vendredi 19.04.24	Japan Airlines	Eco	Tokyo Haneda	07h05	1 h20
	JL 431	Matsuyama		08h35		
17	lundi 29.04.24	Swiss	Eco	Tokyo Narita	10h45	14h25
		LX 161		Zurich	18h10	
	Swiss	Eco	Zurich	20h50	50mn	
LX2816	Genève		21h40			



CARTE



PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : samedi 13 avril 2024

Genève - Tokyo

Départ en début de matinée avec Swiss sur Tokyo Narita en passant par Zurich.

Nuit dans l'avion.

Jour 2 : dimanche 14 avril 2024

Tokyo – Sawara - Mito - Mashiko

Arrivée à l'aéroport de Tokyo Narita dans la matinée.

Après les formalités, départ avec votre bus privé au village traditionnel de Sawara (30km, 30mn).

Connue sous le nom de "Little Edo", il s'agit de l'endroit idéal pour se plonger dans l'atmosphère de la période d'Edo (1603-1868) où les marchandises qui provenaient de la région du Tohoku, au nord de Tokyo, empruntaient le fleuve Tone plutôt que la voie maritime de la côte Pacifique, bien plus dangereuse et incertaine.

Sawara devient alors un point important et prospère dès la fin de l'époque Edo. Il est surnommé *Edo masari*, "bien plus beau et mieux qu'Edo". En 1787, 35 brasseries (sake, shoyû, miso) étaient en activité à Sawara.



Aujourd'hui, avec ses maisons traditionnelles de commerçants et ses greniers à céréales, c'est toute l'architecture de l'époque Edo et Meiji que vous retrouvez là bien conservée.

Après le déjeuner, route le long de l'Océan Pacifique jusqu'à la ville de Mito (70km, 1h30) et visite du Kairakuen.



Avec ceux de Kenroku-en à Kanazawa et de Koraku-en à Okayama, le Kairakuen forment les trois plus célèbres jardins du Japon.

Kairakuen a été construit relativement récemment, en 1841, par le seigneur local Tokugawa Nariaki. Contrairement aux deux autres grands jardins paysagers du Japon, il servait non seulement au seigneur au pouvoir, mais était également ouvert au public. Kairakuen signifie « parc à vivre ensemble ».

Un vaste bosquet de pruniers constitue une partie considérable du Kairakuen

Bien qu'il mérite une visite tout au long de l'année, Kairakuen est particulièrement populaire pendant la saison des fleurs de prunier, qui a généralement lieu de fin février à mars. Le jardin comprend une forêt de 3 000 arbres de plus d'une centaine de variétés différentes de pruniers aux fleurs blanches, roses et rouges.

Après la visite, départ pour la ville de Mashiko (42km, 1h), localité réputée pour sa céramique, où vous logerez à l'hôtel Mashikokan.

L'hôtel Mashikokan dispose d'une variété de chambres différentes, certaines abritant un bain en plein air ou offrant une vue panoramique sur la forêt du village.



Le restaurant sert une cuisine japonaise qui met en valeur les ingrédients locaux servis dans des ustensiles de cuisine en céramique très originaux. L'hôtel dispose également de bains extérieurs et intérieurs dont l'eau de source est riche en sodium et en calcium.



Dîner et nuit à l'hôtel Mashikokan.

Jour 3 : lundi 15 avril 2024 Mashiko – Yuki – Ashikaga – Takasaki

Après-le petit déjeuner, départ pour la ville de Yuki (33km, 1h).



Yuki est une charmante ville où se trouve un important centre de textile japonais. C'est une cité riche en traditions qui est à l'origine du *Yuki-Tsumugi*, une technique japonaise de tissage de la soie vieille de 2000 ans et considérée comme l'une des meilleures qualités de soie du Japon. Elle est connue pour sa solidité mais aussi sa légèreté qui lui confèrent la réputation d'être la meilleure soie pour kimono, pouvant être conservée sur trois générations et même plus longtemps avec un petit peu d'entretien.



Nous visiterons quelques ateliers et vous pourrez certainement faire quelques achats !

Après le déjeuner, route à destination du parc floral de Ashikaga (38 km, 40mn).

L'Ashikaga Flower Park, situé dans la préfecture de Tochigi à 2h de Tokyo, est un véritable paradis qui enchante les visiteurs avec sa beauté naturelle et sa variété de fleurs à couper le souffle. Le parc est renommé pour ses paysages pittoresques et sa conception soignée, offrant une expérience immersive dans un monde de couleurs et de fragrances florales. Il est divisé en plusieurs jardins thématiques, chacun mettant en valeur une variété de fleurs à différentes saisons de l'année.

Au printemps, on trouve une magnifique allée de glycines, créant un tunnel vivant de pétales violets et mauves qui se balancent doucement au gré du vent.



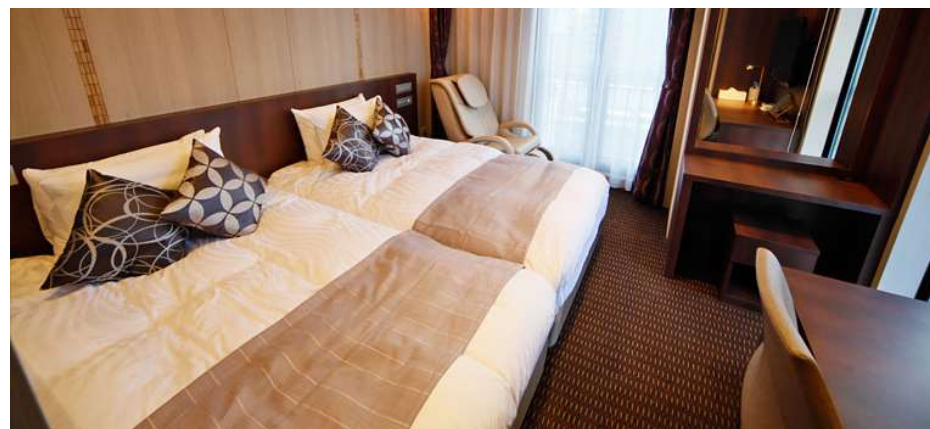
Le pont suspendu qui traverse le parc offre des vues panoramiques spectaculaires sur les différents jardins et permet aux visiteurs d'apprécier pleinement la beauté et la variété des fleurs et des paysages tout au long de l'année.



Vers 17 heures, départ pour la ville de Takasaki. (60km, 1h).

Vous descendrez à l'hôtel The Coco Grand Takasaki, établissement situé à quelques minutes à pied de la gare de Takasaki.

Les chambres lumineuses sont équipées d'un fauteuil de massage. Les espaces spa pour hommes et femmes comprennent des bains intérieurs et un sauna. Le restaurant de l'hôtel propose un petit-déjeuner buffet composé de plats japonais, chinois et occidentaux.



Nuit à l'hôtel The Coco Grand Takasaki.

Jour 4 : mardi 16 avril 2024

Takasaki – Shiofune Kannon ji - Tokyo

Départ après le petit-déjeuner à destination du temple bouddhique Shiofune Kannon Ji. Il a une histoire de plus de 1300 ans. Selon la légende, une religieuse bouddhiste de la province de Wakasa, Yao Bikuni, aurait consacré une statue de la déesse Kannon dans la vallée.

Au printemps, lorsque les azalées sont en pleine floraison, il se transforme en un véritable paradis floral. Les sentiers du temple sont bordés d'azalées aux couleurs vives et variées, allant du rose tendre au rouge vif. Les visiteurs apprécient déambuler à travers les allées et s'immerger dans cette mer de couleurs très photogénique.



Tout en haut, l'imposante statue de Kannon domine fièrement les lieux jusqu'aux lointaines collines de Tama.



En fin de matinée, route pour Tokyo (72 kms, 1h10).

Lors de votre séjour à Tokyo, vous séjournerez à l'hôtel Shibuya Stream Excel Tokyo. Le célèbre quartier animé de Shibuya est en pleine mutation et accueille de nouvelles adresses à l'image de l'hôtel Shibuya Stream Excel Tokyo.



Les chambres spacieuses et lumineuses, à la décoration élégante, offrent une vue imprenable sur le quartier le plus animé de Tokyo. Un élégant restaurant aux tonalités boisées ainsi qu'un bar accueillent les hôtes pour des moments conviviaux.



L'après-midi sera consacré à la découverte du quartier de Shibuya, avec ses temples du commerce et ses galeries d'art et d'artisanat.

Nuit à l'hôtel Shibuya Stream Excel Tokyo.

Jours 5 et 6 : mercredi 17 et jeudi 18 avril 2024

Tokyo

Diverses visites dans les quartiers de Chuo-ku, Sumida-ku et Shinju-ku :

- **Sumida Hokusai Museum.** Le musée dédié au maître de l'estampe. Vous y découvrirez son attachement à Edo, dont il a peint la vie haute en couleur, quand la ville comptait déjà un million d'habitants. Le bâtiment, composé de blocs géométriques aux lignes épurées recouverts de panneaux d'aluminium qui captent la lumière, a été dessiné par Kazuyo Sejima, (la conceptrice du Rolex Learning Center de l'EPFL).



- **Musée Yayoi Kusama.** Yayoi Kusama, née le 22 mars 1929 à Matsumoto, est une artiste contemporaine japonaise avant-gardiste, peintre, sculptrice et écrivaine. Elle utilise souvent des pois et des couleurs sur ses œuvres.



Dans le quartier de Minato-ku, visites de :

- Midtown avec magasins spécialisés dans divers domaines tels que textile, bambou, céramique, galerie de peinture et musée d'Art Moderne

Dans les quartiers de Shibuya et de Roppongi, visites de :

- Promenade sur l'avenue **Omote Sando**, les Champs-Élysées nippons. Vous y admirerez des réalisations architecturales incroyables, parfois fantasmagiques, qui abritent les boutiques du chic international dont Louis Vuitton avec une galerie d'art contemporain.



- Au **musée Nezu**, vous découvrirez un jardin arboré de toute beauté, de magnifiques collections d'antiquités asiatiques, présentées dans un cadre des plus contemporains.



Le programme détaillé de cette découverte de Tokyo, avec en plus quelques adresses de galeries situées dans des centres commerciaux à l'architecture très contemporaine sera remis aux participants du voyage.

Nuit à l'hôtel Shibuya Stream Excel Tokyu.

Jour 7 : vendredi 19 avril 2024

Tokyo - Matsuyama – Seiyoshi – Yawatahama - Matsuyama

Départ tôt le matin pour prendre un vol à l'aéroport de Haneda à destination de Matsuyama sur l'île de Shikoku.



Matsuyama est la capitale de la préfecture d'Ehime, au nord-ouest de l'île de Shikoku. Elle abrite notamment l'un des douze derniers châteaux japonais préservés de l'époque d'Edo, ainsi que le très populaire Dogo Onsen, un ancien établissement de bains thermaux du XIXe siècle, dont l'architecture est magnifique.

À votre arrivée, réception par le guide local et départ en bus privé à destination du Nomura Silk Museum à Seiyoshi (70 km, 1h30) où nous découvrons la culture des vers à soie dans les montagnes du sud d'Ehime. La soie de haute qualité produite ici était commercialisée dans le monde entier à partir de cette région rurale isolée. Vous pouvez voir le seul endroit dans l'ouest du Japon où la soie grège est enroulée sur des bobines à partir de cocons.



Continuation à destination de Yawatahama (35 km, 40mn) pour un délicieux déjeuner de fruits de mer au port. Ensuite nous visitons le Nisshin Hall, une immense écloserie de vers à soie qui reste telle qu'elle était il y a un siècle.



Retour à Matsuyama (68 km, 1h30) pour aller se détendre dans les très célèbres bains de Dogo.

Vous logerez à l'hôtel Dogo Kan situé à côté des bains thermaux de Dogo Onzen à Matsuyama. La plupart de ses chambres disposent d'un bain en plein air. Des onsen intérieurs et extérieurs sont également à disposition des voyageurs.

Dîner cuisine Kaiseki



Nuit à l'hôtel Dogo Kan.

Jour 8 : samedi 20 avril 2024

Matsuyama – Mima – Takamatsu - Naoshima

De Matsuyama, départ en bus privé à destination de la ville de Mima (191 km, 3h).



Mima est un phare de patrimoine, d'artisanat et de culture contemporaine dans le paysage isolé de l'île de Shikoku. Fondée sur le commerce historique de l'indigo, abritant aujourd'hui des talents émergents et des traditions réinventées, la ville est autant tournée vers l'avenir que vers son passé. En effet, comme le dit un ancien dicton japonais : « le bleu de la teinture indigo est bien plus grand que la plante dont il est issu ». De tels mots servent de métaphore du potentiel de

l'apprentissage et présentent une perspective d'optimisme pour la prochaine génération, qui est résumée par la communauté artistique de Mima.

Connue localement pour la Udatsu Street, Mima est une ville située dans la préfecture de Tokushima, sur l'île de Shikoku, qui possède un charme indéniable grâce à son quartier historique.



Rue commerçante bordée de maisons marchandes datant de l'époque Edo, la rue Udatsu se démarque par l'architecture particulière de ces bâtisses. On note en effet la présence d'udatsu à l'étage, une sorte de pare-feu, symbole de la richesse de la ville. Anciennement appelée Wakimachi, la ville de Mima à jadis fait fortune grâce à la fabrication et au commerce de soie et de teinture à l'indigo, et ces udatsu en sont les témoins.

À Mima et à travers le Japon, une poignée des producteurs traditionnels demeurent, chacun s'efforçant de maintenir ses traditions uniques.

Classée Patrimoine culturel japonais, on trouve dans la rue Udatsu, entre autres, des échoppes où vous pouvez vous lancer dans un atelier comme celui de la teinture indigo, et l'ancienne résidence de la famille Yoshida qui était l'une des plus riches de l'époque.

Néanmoins, comme les colorants d'indigo fabriqués industriellement commençaient à être importés de Chine et d'Inde, de nombreux centres locaux de teinture naturelle la production s'est réduite. Aujourd'hui, la fabrication synthétique

d'indigo n'est qu'une fraction du prix de colorant naturel, sans parler des dix années d'apprentissage requis par les maîtres.

L'atelier de Yamauchi, dans le quartier historique de l'indigotine Wakimachi est l'un de ces bastions survivants.

Elles abritent entre autres quelques cafés, boutiques et ateliers d'artisanat local.

Puis, on n'oublie pas de découvrir la résidence de la famille Yoshida, ancienne lignée de commerçants spécialisés dans la teinture indigo, artisanat local réputé.



Construit en 1792, le complexe Yoshidake Jutaku comprend cinq bâtiments et un petit jardin japonais répartis sur presque 2.000 m² de terrain ; un joli aperçu de la vie quotidienne d'un riche marchand d'Edo. Plus vivant, à Jidaiya, on finit par observer en direct le travail d'un sculpteur sur bambou qui se plaît à façonner de petits personnages en mouvement.

La maison Yoshida, qui abritait autrefois la famille Yoshida, commerçante d'indigo, est un spécimen spectaculaire de l'architecture d'Edo du XVIII^e siècle, avec des pièces à la géométrie parfaitement fluide bordées par un jardin tranquille planté de yuzu, de raisins et d'oranges hassaku, ainsi que son propre aigura conservé.

L'atelier Yamauchi, situé dans le quartier indigo historique de Wakimachi, est l'un de ces bastions survivants. Dès l'entrée dans le studio, un parfum puissant trahit quelque chose du processus envoûtant à l'œuvre. L'extraction du colorant

indigo est un processus de fermentation, produisant non seulement un colorant puissant, mais aussi un arôme piquant.

Dans l'après-midi, retour en direction de Takamatsu pour prendre le ferry à destination de l'île de Naoshima. A votre arrivée, transfert vers l'hôtel.

Vous serez les hôtes privilégiés du ryokan Roka.

Bien connue des amateurs d'art contemporain, Naoshima accueille depuis 2022 un nouvel écrin zen. Plus qu'un lieu de séjour, le ryokan Roka est un projet artistique en soi qui en fait une nouvelle destination passionnante à Naoshima. Le ryokan est une galerie, un incubateur de talents émergents et un lieu de vie nocturne pour rencontrer d'autres amateurs d'art.



Le luxueux ryokan Roka est le lieu idéal pour se ressourcer en toute intimité tout en profitant des œuvres d'art disséminées dans le lobby et dans les chambres. Il compte onze suites spacieuses dans un style épuré et disposant chacune d'un rotenburo (bain en plein air)



Le restaurant En sert une cuisine kaiseki avec des ingrédients de saison frais de la région, tels que des fruits de mer de la mer intérieure de Seto, du bœuf Nagi Wagyu du nord d'Okayama et des olives Wagyu de Shodoshima.



Dîner et nuit ryokan Roka.

Jour 9 : dimanche 21 avril 2024 Naoshima - Uno

Profitez d'une journée de visite à Naoshima.

A proximité de votre ryokan, vous pourrez vous balader dans les petites ruelles d'un village traditionnel à la découverte des Art Houses Project. Dans ce projet, les artistes ont pris possession de maisons vides disséminées dans les zones résidentielles et les transformèrent les espaces eux-mêmes en œuvres d'art. Les

visiteurs découvriront notamment l'excentricité de la maison Haisha, l'expérience immersive de Minamidera ou encore les horloges numériques reflétées dans un bassin de la maison Kadoya.



Le Musée Ando retrace quant à lui la genèse de quelques projets phares de l'architecte comme la Benesse House, le musée Chichu, l'Église de la Lumière.

Continuez votre exploration de l'île en vous dirigeant avec le bus local vers la Benesse House et ses œuvres en plein air, dont la célèbre citrouille.



Visite de la Benesse House, conçue par Tadao Ando. Ce musée d'art contemporain, qui réunit des chefs-d'œuvre du 20^e siècle, signés Jackson Pollock, David Hockney, Jasper Johns, Bruce Nauman... et bien d'autres, est avant tout un lieu de vie. Contrairement à la plupart des musées, où l'on ne fait que passer, les

amateurs d'art et d'expériences inédites peuvent y prendre pension, car le sublime bâtiment est aussi une « maison d'hôtes » ou, mieux, un « musée d'hôtes » !



Découvrez enfin le Chichu Art Museum, véritable écrin dessiné par Tadao Ando pour abriter les *Nymphéas* de Monet, les géométries sculptées de Walter de Maria, les mirages lumineux de James Turrell, dans l'épaisseur même de la colline (sur réservation uniquement).



Puis ferry à destination de Uno.

Vous logerez au Uno Hotel situé à proximité du port, base idéale pour visiter les îles-musées. On retrouve, dans les chambres, des notes de bleu denim profond, en hommage aux jeans qui sont fabriqués dans la région.



A côté de l'hôtel, les voyageurs peuvent profiter d'une source chaude offrant un panorama sur la Mer Intérieure.

Nuit au Uno hotel.

Jour 10 : lundi 22 avril 2024

Uno - Kurashiki

Départ en train à destination de la ville traditionnelle de Kurashiki.

Métropole marchande entièrement préservée des bombardements, la jolie Kurashiki a vu ses entrepôts reconvertis en musées, hôtels et restaurants.



Kurashiki est réputée pour ses canaux et son quartier féodal, Bikan. Elle profite d'une atmosphère largement préservée, celle du temps où elle était l'une des principales villes exportatrices de riz et de sucre, avant de laisser la place à un marché du textile florissant. Les entrepôts nostalgiques aux murs blancs et les rangées de saules bordant la rivière Kurashiki évoquent les souvenirs d'une période rétro-moderne élégante, un spectacle qui continue d'attirer les touristes du monde entier.

« Denim Street », berceau de l'industrie nationale du jean, abrite une grande variété de boutiques de denim et de produits connexes, de Kojima Denim à d'autres boutiques de mode vendant des accessoires en denim et même des cafés situés dans des maisons de ville rénovées. Fidèles au thème du denim, les friandises et collations de Kurashiki colorées en bleu denim sont extrêmement populaires et sont à ne pas manquer !

Enfin, le musée du jouet est aussi très recommandé. Pour découvrir les anciens jouets traditionnels des quatre derniers siècles, il cache près de 5 000 bibelots fabriqués à travers le Japon qui sont exposés dans un entrepôt de riz du quartier historique. La boutique du musée offre un très grand choix de souvenirs originaux à ramener.

C'est avec plaisir que l'on termine la journée dans une barque traditionnelle japonaise, manipulée par un gondolier qui l'est tout autant. L'occasion de se laisser guider sur les canaux de la ville dans un voyage hors du temps, en admirant les vestiges conservés d'une époque pas si lointaine.



Vous serez les hôtes du Ivy Square Hotel. Il est situé en centre-ville dans un complexe de briques rouges abritant un musée et des restaurants. Pendant l'ère Edo, le site était utilisé en tant que bureau du magistrat local, qui exerçait un contrôle sur Kurashiki en tant que représentant direct du shogun. Durant l'ère Meiji, le site a abrité la première filature de coton moderne au Japon.



Nuit au Ivy Square Hotel.

Jour 11 : mardi 23 avril 2024 **Uno - Okayama – Hoki - Adachi - Matsue**

Départ en début de matinée en bus privé pour le musée de la photo à Hoki (160 km, 2h15)



Le musée de Hoki est le premier musée du Japon consacré à la peinture réaliste. Fondé en 2010, c'est un musée d'art de renommée internationale avec une

collection d'environ 500 œuvres de 60 artistes, dont 120 sont exposées en permanence. Il dispose d'une galerie d'environ 500 mètres, répartie entre un étage supérieur et deux étages en sous-sol.

Le musée en lui-même est une œuvre d'art à découvrir. Son architecture inhabituelle contraste avec le quartier résidentiel calme qui l'entoure. Le bâtiment résolument moderne avec ses couloirs courbes a été dessiné par Nikken Sekkei, le même cabinet d'architecture qui a conçu la Tokyo Sky Tree.

Continuation en bus vers le musée d'art Adachi.

Pour les amateurs, le musée d'art Adachi expose des toiles de grands peintres japonais et possède un somptueux jardin qui a été élu plus beau jardin du Japon douze années consécutives par le journal Sukiya Living. Singularité des lieux, il est interdit d'y poser le pied... on se contente donc d'observer cet espace vert et minéral derrière des baies vitrées ou des barrières.



Route vers Matsue et check-in à l'hôtel.

Vous descendrez à l'hôtel Naniwa Issui, situé au bord du lac Shinji ko, à quelques minutes du château.

Ses chambres, récemment rénovées, offrent une belle vue sur le lac Shinji et disposent pour la plupart d'un onsen privé.

L'hôtel propose également un spa pour se délasser après une journée de visite ainsi qu'un restaurant de qualité où l'on peut savourer le meilleur de la cuisine locale.



Nuit à l'hôtel Naniwa Issui.

Jour 12 : mercredi 24 avril 2024 **Matsue - Izumo**

Profitez aujourd'hui d'une journée complète de visite à Matsue et ses alentours.

A l'est de Matsue, sur le lac Nakaumi, se trouve l'île volcanique de Daikonshima. Cette petite terre sans relief est un important producteur de pivoines arbustives et de ginseng.

Vous y découvrirez le magnifique jardin traditionnel de Yuushien. D'une élégante conception, il se fond dans un paysage de montagnes et d'eau. Au fil de la balade, vous cheminerez sur des chemins pavés, admirerez des lanternes de pierre, des cascades et des arbres de toutes sortes.



Chaque nouvelle saison y voit s'épanouir des fleurs de toute beauté. Azalées, rhododendrons et iris au printemps, hortensias et nénuphars en été, érables en automne, camélias en hiver. La star du jardin reste néanmoins la pivoine (venue de Chine), qui y est visible toute l'année, même en hiver.

Plaisir des yeux... et plaisir du palais : Yuushien abrite trois restaurants ainsi qu'un excellent salon de thé avec vue sur le jardin et proposant du café au ginseng.



La ville de Matsue est un véritable trésor, de nombreux sites peuvent être vus au fil d'une croisière originale sur la rivière qui entoure les douves du château de Matsue à bord d'une "gondole" traditionnelle japonaise.

Son château tout d'abord, le symbole de la ville datant du 17^e siècle. Il s'agit plutôt d'une forteresse défensive mais comme presque toutes les forteresses à

l'époque d'Edo, il sert plus à montrer la richesse des daimyos que d'avoir une quelconque fonction en tant que château fort. Il est quand même intéressant de noter qu'il est construit sur une colline, ce qui ne se faisait pas à la période d'Edo. Depuis le sommet de son donjon de cinq étages, on profite d'une très magnifique vue panoramique sur la ville de Matsue et le lac Shinji.



La rue Shiomi Nawate est particulièrement séduisante. Sur environ un demi-kilomètre, on y retrouve d'anciennes résidences japonaises traditionnelles ayant pour décor d'énormes pins centenaires. Ne manquez pas de visiter l'ancienne résidence d'un samouraï, vieille de près de 300 ans mais particulièrement bien conservée malgré son âge. Elle permet de se faire une idée de la vie quotidienne des guerriers de l'époque.



La maison de thé Meimei-an est une halte des plus plaisantes pour s'offrir une petite pause durant vos visites. Dans le style architectural Irimoyazukuri, elle est particulièrement bien conservée.



En fin de journée, route pour Izumo (45mn).

Vous séjournerez à l'hôtel Kararako, situé à quelques minutes à pied du grand sanctuaire et qui a ouvert ses portes récemment. Utilisant une abondance de matériaux de la région, l'hôtel offre une expérience authentique créée par des artisans de Shimane.



L'hôtel compte une quinzaine de chambres et suites dans un bâtiment de quatre étages, offrant toutes une superficie intéressante et alliant design traditionnel et confort moderne. Un bain intérieur au parfum de cyprès vous permettra de vous

échapper de l'agitation du quotidien et de détendre profondément votre esprit et votre corps.



L'hôtel abrite également un restaurant de qualité servant des plats de saison.

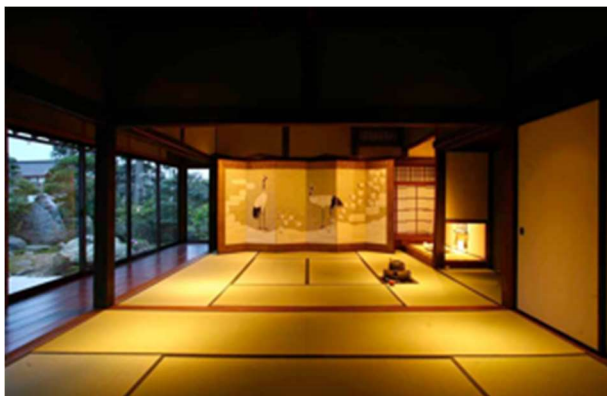
Dîner et nuit à l'hôtel Kararako.

Jour 13 : jeudi 25 avril 2024 Izumo – Kyoto

Vous partirez aujourd'hui en excursion en bus privé dans la région d'Izumo.

Comme dans tout le Japon, l'artisanat fait partie intégrante de la culture locale et la région d'Izumo ne déroge pas à la règle avec de nombreux ateliers où se perpétuent des gestes et un savoir-faire ancestral.

Pour commencer, nous nous rendons au musée de la courtepoinette (kilt).



Il est installé dans une demeure de style japonais traditionnel, construite à la manière d'Izumo il y a 200 ans. Des œuvres de Mutsuko Yawatagaki, éminente experte de l'art de la contrepointe de style japonais, sont présentées à côté d'« ikebana » (arrangement floral), de décorations saisonnières des salles et de quatre expositions par an sur le thème des saisons.



Ce musée a pour concept principal de transmettre la culture d'Izumo et l'esprit japonais à la prochaine génération à travers son espace, son atmosphère et la beauté esthétique de son arrangement.

Autre spécialité de la région d'Izumo, le plaqueminier (arbre à kakis) dont on utilise le bois aux subtiles nervures pour la réalisation d'objets raffinés en ébénisterie.



Le plaqueminier noir voit parfois l'intérieur de son bois se marbrer de noir. Ce phénomène est tellement rare qu'il n'y en aurait qu'un sur 10'000. Vous trouverez une boutique proposant ces précieux articles.

Ensuite, nous allons rendre visite à un atelier de teinture Nagata.



La technique et le charme traditionnels de la teinture indigo vivent encore sur le cours de la rivière Takase. Cet atelier, datant de 1887, utilise pour ses teintures indigo une technique de dessin à main levée appelée « tsugaki ». Dans la région d'Izumo, il était coutume depuis l'époque d'Edo que les mariées aient dans leur trousseau un carré de tissu « furoshiki » en teinture indigo et décoré à la technique « tsugaki », les quatre coins étaient ornés de symboles porte-bonheur (grue, tortue, pin, bambou, prunier) et le centre du tissu arborait le blason de la famille.



Et pour terminer, si le temps nous le permet, promenade au premier sanctuaire du pays – celui d'Izumo-Taisha, dédié au dieu shinto Ôkuninshi-no-Mikoto, créateur et protecteur de la médecine, de la sériculture et de l'agriculture.



Trésor national, c'est aussi le sanctuaire le plus haut du Japon. Les superlatifs ne s'arrêtent pas là, puisqu'on peut y observer la plus grande shimenawa, une sorte de corde sacrée faite de paille de riz. Son poids avoisinerait les 4.4 tonnes environ.



D'après les études effectuées par les spécialistes, le grand sanctuaire aurait atteint jadis une hauteur de 48m. La majorité des structures actuelles datent de 1668, mais le grand sanctuaire remonterait quant à lui à 1744. D'apparence imposante, il suit les premiers styles connus d'architecture japonaise.



A l'est et à l'ouest de l'enceinte, on remarque deux grands bâtiments rectangulaires. On dit que c'est ici que les dieux du shintoïsme se réuniraient une fois par an durant le mois d'octobre du calendrier lunaire. Ainsi, octobre est considéré comme le mois sans dieu dans tout le Japon, sauf pour la province d'Izumo !

On y accède en suivant une allée bordée de magnifiques pins.

En fin de journée, vol pour Osaka et transfert en bus vers Kyoto.

Vous séjournerez à l'hôtel Solaria Nishitetsu Hotel Kyoto Premier, situé au cœur de Kyoto, sur les rives de la rivière Kamogawa.



Toutes les chambres disposent d'installations et d'équipements modernes pour un séjour agréable. Certaines chambres offrent même une vue sur la rivière Kamogawa, alors que d'autres donnent sur une cour intérieure ou un petit jardin.



Le grand bain public vous apportera un moment de détente.



Au restaurant, vous pourrez déguster une cuisine japonaise, revisitée avec une touche de gastronomie française. Parmi ses particularités, notons encore le magnifique jardin japonais imaginé par M. Kazuyuki Ishihara, lequel est réputé dans le monde entier.



Nuit à l'hôtel Solaria Nishitetsu Hotel Kyoto Premier.

Jour 14 : vendredi 26 avril 2024 Kyoto

Visite de l'atelier Watabun. Né à Kyoto en 1882, Bunshiti Watanabe se consacre à la confection de l'Obi, la ceinture d'un kimono, et fonde l'entreprise de tissage Watanabe Bunshiti en 1906.



Visite du Kyoto Shibori Museum.

Cet atelier et musée est consacré à l'art du shibori (teinture). Avec plus de 1 300 ans d'histoire avec le shibori, le Japon chérit cette méthode éprouvée de teinture des tissus. L'atelier et musée Kyoto Shibori préserve ces techniques en exposant de belles œuvres et en transmettant les connaissances et les compétences nécessaires aux générations futures pour maintenir l'art du shibori en vie. Il est utilisé pour teindre des tissus pour en faire des écharpes et des kimonos magnifiquement colorés et conçus.



À l'atelier et musée Kyoto Shibori, les voyageurs peuvent admirer de belles œuvres d'art rares et même participer à des cours de shibori pour créer leur propre œuvre d'art.

Pour terminer, dégustation de thé japonais au Ori-An de Hosoo, dans un espace suspendu en forme de boîte et confectionné à partir de textiles anciens raffinés qui diffusent la lumière.



Les textiles sont du sha fabriqué selon une technique de tissage traditionnelle. Réalisation par Hosoo, une entreprise de kimono ancestrale, mais toujours tournée vers l'innovation.

Nuit à l'hôtel Solaria Nishitetsu Hotel Kyoto Premier.

Jour 15 : samedi 27 avril 2024

Kyoto : excursion à Nara

Vous découvrirez Nara, première capitale permanente du Japon. La ville abrite des témoignages irremplaçables d'art sino-coréen et japonais, ainsi que les plus anciens et les plus grands bâtiments de bois du monde.



Votre visite pourra débuter par la brasserie de saké Toyosawa qui a commencé ses activités en 1868. Ils ont créé leur propre marque, en mettant un accent particulier sur les techniques artisanales, dans le but de servir un saké de la plus haute qualité au plus grand nombre de clients possible.

Continuez vers le Kofukuji, le vaste temple tutélaire de la puissante famille Fujiwara, avec en son sein une pagode à cinq étages et un musée présentant parmi les plus beaux témoignages de la sculpture sacrée japonaise du 7^e au 13^e siècle. Poursuivez ensuite par le grand temple Todai ji, érigé au 8^e siècle, qui regroupe plusieurs bâtiments, dont le Daibutsuden, l'une des plus grandes structures en bois du monde conçue pour abriter un bouddha monumental en bronze.



Terminez par une belle promenade dans la forêt, où vous croiserez certainement quelques cerfs shika, pour parvenir au sanctuaire de Kasuga-Taisha. Il est connu

pour ses milliers de lanternes en pierre qui jalonnent le sentier et pour celles en bronze suspendues aux avant-toits des bâtiments.



Nuit à l'hôtel Solaria Nishitetsu Hotel Kyoto Premier.

Jour 16 : dimanche 28 avril 2024

Kyoto

Matinée consacrée à la visite l'atelier de textile de Maître Yamaguchi.

Après-midi libre pour se rendre à quelques célèbres temples comme ceux d'Or et d'Argent.

Temps libre pour flâner à votre guise.

Se rendre au Nomura Tailor shop at Shijo Dori pour les amateurs de tissus.

En fin d'après-midi, départ en train Shinkansen à destination de Tokyo, puis à l'aéroport de Narita.

Nuit au Art Hotel.

Jour 17 : lundi 29 avril 2024

Tokyo - Zurich - Genève

Transfert à l'aérogare en début de matinée pour prendre votre vol à destination de Zurich. Transit et vol de connexion pour Genève où vous arriverez en fin d'après-midi.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix estimatif par personne CHF 10'900.-

Supplément pour chambre individuelle CHF 3'500.-

Supplément pour vols en classe Affaires sur demande

Sur la base d'un petit groupe de 10 personnes minimum.

Maximum 14 participants.

Prestations incluses

- Les vols internationaux Genève – Zurich - Tokyo et Tokyo – Zurich - Genève en classe économique, taxes incluses
- Les vols interne Tokyo - Matsuyam et Izumo - Osaka en classe économique
- L'hébergement dans les hôtels et ryokan mentionnés *ou similaires* en chambre twin ou single (contre supplément)
 - Mashiko: Mashiko Kan (supérieure)
 - Takasaki: Coco Grand Takasaki
 - Tokyo: Shibuya Stream Excel Tokyu (standard)
 - Matsuyama: Dogo Kan
 - Naoshima: Ryokan Roka (Deluxe Suite)
 - Kurashiki: Ivy Square (Deluxe Twin room)
 - Matsue: Naniwa Issui (Deluxe)
 - Izumo: Kararako (Deluxe)
 - Kyoto: Solaria Nishitetsu Hotel (Supérieure)
 - Tokyo Narita: Art Hotel
- Les repas tels que mentionnés
(B : petit déjeuner ; L : déjeuner ; D : dîner)
- Les services de M Pierre Jaccard pour la logistique
- Les guides locaux anglophones
- Les transports en bus privé mentionnés au programme
- Le billet de shinkansen et train express Kyoto - Narita en Green class (1ère)

- La visite des ateliers d'artisans et musées mentionnés au programme
- Une carte téléphonique rechargeable avec un crédit de 3000 JPY
- Une documentation de voyage

Non compris

- Les boissons
- Les repas non mentionnés
- Les droits d'entrées sur sites lors de votre temps libre
- Les transferts et trajets non mentionnés
- La sélection avancée des sièges sur les vols
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires
- L'assurance annulation / assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit



PARTEZ BIEN ASSURES !

Avant d'entreprendre un voyage, il est important d'être bien assuré.

Nous vous rappelons qu'à l'inscription à l'un de nos voyages :

- Il est obligatoire d'être au bénéfice d'une **assurance voyage annulation-assistance**
- Il est facultatif mais fortement recommandé d'être au bénéfice d'une **assurance maladie complémentaire**

Le Covid-19 est à présent considéré par les principales assurances comme une maladie et couvrent ce risque, sauf lorsque le pays de séjour figure sur la liste des destinations non recommandées par l'OFSP ou le DFAE.

En revanche, il est important de noter que la plupart des assurances ne couvrent généralement pas le risque de mise en quarantaine au retour d'un voyage (cas des pays figurant sur la liste OFSP « Quarantaine obligatoire pour les voyageurs entrant en Suisse »). Nous ne saurions être tenus responsables des frais occasionnés par une éventuelle quarantaine.

Nous vous recommandons de vérifier auprès de vos assurances l'étendue de votre couverture (événements couverts / non couverts).



CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec

l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.healthyswitzerland.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage
 Etzelstrasse 42
 Case Postale
 8038 Zurich
 T +41 44 485 45 35
 info@ombudsman-touristik.ch
 www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;
- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;
- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum,

sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assumant seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



Travel Professional Association

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

«Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV se conforme à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD et à l'Ordonnance sur la protection des données de l'UE (ODSGD). Par la présente déclaration de protection des données, nous vous informons sur le traitement de vos données personnelles par nos soins ainsi que sur les droits dont vous disposez en cas de médiation ou d'organisation d'une prestation de voyage. En concluant un contrat avec Au Tigre Vanillé ou en acceptant la déclaration de protection des données, vous acceptez l'utilisation des données.

1. TRAITEMENT DES DONNEES

1.1 Quelles données utilisons-nous ?

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte de CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts de CDV.

Dans la mesure où cela est nécessaire, nous sommes amenés à traiter les données suivantes :

- Données d'identification personnelle de tous les voyageurs et données passeport : nom, prénom, date de naissance, sexe, lieu de naissance, taille, etc
- Données de communication : adresse(s) physique(s), adresse(s) électronique(s), numéro(s) de téléphone.
- Données financières : numéro IBAN, numéro de carte de crédit.
- Données du voyage : date du voyage, durée du voyage, destination, itinéraire, prix du voyage, compagnie aériennes utilisées, données de l'hôtel, type de chambre, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, relation avec les personnes participant au même voyage que vous.
- Préférences : vos préférences concernant les choix à faire lors d'un voyage, vos feedbacks suite aux voyages organisés.
- Données spéciales dignes de protection : Il peut aussi arriver que CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection» comme la religion, des données médicales et d'état de santé. Par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la

planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant prosaïque. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

- Données dans le cadre de réclamations et de cas de crise.
- Données de comportement digital : sur notre site web (adresse IP, date et heure d'accès, durée du séjour, pages ouvertes.), sur nos réseaux sociaux (identifiants, intérêts, activités, préférences de voyage.), réaction à nos newsletters (ouverture, clics, données relatives au terminal utilisé...).

1.2 Par quel canal d'information recevons-nous ces données ?

Nous traitons les données que nous recevons directement dans le cadre de notre relation avec vous, ou indirectement si elles sont fournies par vos compagnons de voyages, et toujours sur la base de votre consentement.

Nous recevons les données directement de votre part, par exemple lors d'échanges par email, par téléphone, en présentiel dans nos locaux ou dans les lieux de représentations comme un salon, par nos formulaires en ligne, par notre site internet, par nos médias sociaux, par l'envoi de nos newsletters.

Plus particulièrement nous recueillons des données personnelles dans les cadres suivants :

1.2.1 Lors d'une prise de contact

Nous traitons les données personnelles lorsque vous entrez en contact avec nous ou vice versa, par exemple par email, par courrier, par téléphone, par notre formulaire de prise de contact en ligne, ou physiquement dans nos locaux ou lors d'événements. En règle générale, nous enregistrons les informations telles que le nom et les coordonnées de contact ainsi que le contenu (comme les envies de voyages) et la date du contact. Nous utilisons ces données pour vous fournir des informations, pour traiter votre demande et pour communiquer avec vous, ainsi que pour l'assurance qualité et la formation. Nous transmettons également les communications au sein de notre groupe Les Tigres Sa, par exemple si votre demande concerne une autre entreprise.

1.2.2 Lors de l'élaboration et la réservation d'un voyage

Dans le cadre de la réservation d'un voyage, nous pouvons être amenés à traiter toutes données indiquées au point 1.1. Nous recevons ces données

directement de votre part, par exemple lors d'échanges par email, par téléphone, en présentiel avec l'un de nos créateurs de voyages, et par nos formulaires en ligne (prise de RDV en ligne, bulletin d'inscription).

1.2.3 Lorsque vous naviguez sur notre site internet ou nos réseaux sociaux

Dans ce cadre nous traitons vos données de comportement de navigation sur nos sites Internet et nos réseaux sociaux (durée, clics, pages/post consultés...), informations sur les publicités cliquées, sur votre manière d'accéder à nos services numériques, y compris le système d'exploitation, l'adresse IP, les identifiants en ligne et les détails du navigateur; ainsi que vos préférences sociales, vos intérêts et vos activités.

1.2.4 Lorsque vous nous transmettez les données personnelles concernant d'autres personnes

Nous utilisons les informations personnelles que vous nous fournissez sur les autres personnes intéressées ou inscrites au voyage. En soumettant des données personnelles d'autres personnes, vous devez vous assurer qu'elles y consentent et que vous êtes autorisé à les communiquer. Vous devez veiller à ce que ces personnes sachent comment leurs données personnelles sont traitées par nos soins et quels sont leurs droits.

1.2.5 Lors d'une candidature pour un poste de travail

Nous traitons également les données personnelles lorsque vous nous soumettez votre candidature, pour vérifier votre aptitude au poste en question, vous proposer un éventuel emploi et, si nécessaire, pour la préparation et la conclusion d'un contrat. Pour ce faire, nous avons généralement besoin des informations et documents habituels et de ceux mentionnés dans une annonce d'emploi, par exemple: candidature, état civil, enfants, statut de résidence, CV, connaissances et compétences, intérêts, références, qualifications, certificats, etc. Cela peut également inclure des données personnelles particulièrement sensibles, par exemple des données sur la santé.

1.3 Dans quel but utilisons-nous ces données ?

1.3.1 Pour fournir les produits et services que vous nous demandez

Nous avons besoin de traiter vos informations personnelles afin de fournir les produits et services que vous nous demandez. Dans le cadre de l'organisation de votre voyage, cela comprend notamment l'élaboration d'une offre de voyage personnalisée, la réservation des prestations confirmées, la gestion de votre réservation, la réception de votre feedback sur le voyage, la gestion d'éventuelles réclamations et l'exécution de tout autre prestation en lien avec nos contrats.

1.3.2 Pour gérer et améliorer nos services et nos opérations quotidiennes

Dans le souhait de fournir un service de qualité et de ne pas redemander les mêmes informations lors de chaque voyage, nous conservons les données permettant d'organiser votre prochain voyage de la manière la plus personnalisée et la plus efficace possible.

Nous utilisons également les informations personnelles pour gérer et améliorer nos produits & services.

1.3.3 Pour interagir avec vous à des fins de marketing direct

Nous traitons les données personnelles, surtout votre nom et votre adresse courriel, afin d'envoyer des informations relatives à des idées de voyages, à des événements auxquels nous participons ou que nous organisons, à des invitations et tout autre email de type publicitaire que nous pensons intéressant pour vous. Dans le cas des newsletters par email, nous traitons également des informations relatives à votre utilisation (ouverture, liens cliqués) afin de mieux adapter nos communiqués. Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages promotionnels de notre part, veuillez nous contacter à info@vanillatiger.ch. Vous trouverez également un lien dans chacune de nos newsletters pour vous désabonner.

Dans le cas d'une invitation à un événement ou un concours que nous organisons, nous avons besoin de traiter vos données personnelles en cas de participation de votre part.

Nous ne vendons pas vos données personnelles à des tiers, ni ne partageons vos données personnelles avec des tiers à des fins de marketing sans votre consentement explicite.

1.3.4 Pour répondre à des dispositions légales

Nous sommes soumis à diverses obligations légales et exigences réglementaires (par exemple, droit des voyages, législation fiscale). A ces fins, vos données seront traitées par nous ou par des tiers autorisés.

1.4 Où sont stockées ces données ?

Nous savons combien il est important de protéger et de gérer vos informations personnelles. Notre société protégera vos données au mieux de nos connaissances et de nos croyances. Nous prenons des mesures de sécurité appropriées pour protéger vos informations personnelles contre la perte accidentelle et contre l'accès, l'utilisation, la modification ou la divulgation non autorisés.

Ces données sont stockées :

- Sur des ordinateurs
- Sur des services de stockage Cloud

- Sur des applications fournies par des sous-traitants (ERP, CRM, Tripbuilder, application de voyages, analyse web, cartographie..)
- Sur des services d'hébergements (sites internet, emails...).
- Sur des plateformes de services financiers
- Dans nos agences, en version papier
- Sur tout autre lieu nécessaire à la bonne exécution de nos services

1.5 Qui reçoit ces données ?

Vos données personnelles ne sont transmises que dans le respect des dispositions de la LPD et uniquement si un motif justificatif le permet. Vos données ne sont transmises qu'aux services qui en ont besoin pour remplir nos obligations contractuelles et légales ou pour accomplir leurs tâches respectives, par exemple :

- Les collaborateurs de notre agence, tenus à la confidentialité et faire preuve de diligence dans le traitement de ces données.
- Des prestataires de services et tiers, notamment :
 - Prestataires sur lieux de destination du voyage (par ex. agence locale, guide, hôtel, service de transfert et éventuellement d'excursion)
 - Prestataire de transport (compagnie aérienne, éventuellement ferroviaire)
 - Assureur
 - Les organismes publics (autorités fiscales, ambassades du pays de destination) en cas d'obligation légale ou administrative (par exemple, obligations de conservation, obtention de VISA, obtention des conditions d'entrée)
 - Autres organismes et prestataires de services nécessaires à la bonne exécution de nos contrats et relations commerciales.
 - Prestataires de services financiers et de paiements
- Des sous-traitants auxquels nous souhaitons faire appel pour leurs services, notamment :
 - Prestataires de services informatiques : envoi de newsletter, stockage sur le cloud, hébergement de nos emails, hébergement de nos sites internet, applications, ERP, CRM, application de voyage, TripBuilder,
 - Service de cartographie de Google Maps
 - Prestataire de services marketing et d'analyse de données type Google Analytics.
 - Fournisseurs de réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Instagram.

1.6 Ces données sont-elles transférées à l'étranger ?

Vos données peuvent être transmises à des sous-traitants, dans le respect des dispositions légales de protection des données, si nous avons besoin de faire appel à leur service (notamment pour les services informatiques). Ces sous-traitants traitent ces informations pour le compte de CDV. A cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger.

Grâce au choix de responsables du traitement des données et les accords contractuels appropriés (notamment les clauses contractuelles standard approuvées par la Commission européenne), nous veillons à ce que la protection des données soit également assurée par des tiers pendant toute la durée de leur traitement.

Par ailleurs, pour la bonne exécution de nos services, notamment l'organisation de votre voyage, nous sommes amenés à transmettre vos données personnelles également à des prestataires de services, notamment société de transports, agences locales, hôtels, guides, prestataires d'activités, etc. Dans ces cas, le destinataire des données est responsable de la protection de celles-ci.

A noter que ces derniers se trouvent dans le monde entier, et notamment dans des pays qui ont des réglementations sur la protection des données beaucoup plus légères qu'en Suisse, voire inexistantes.

Enfin, sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites « Passenger Name Record (PNR) » à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

1.7 Combien de temps mes données personnelles sont-elles conservées ?

Notre société conserve les données personnelles aussi longtemps que nécessaire pour les finalités pour lesquelles elles sont traitées.

2. UTILISATION DE COOKIES, PLUGIN ET LIEN AVEC LES RESEAUX SOCIAUX

Lorsque vous visitez notre site Web, des informations sous forme de cookies peuvent être stockées sur votre ordinateur afin, par exemple, de reconnaître les préférences des visiteurs et de concevoir le site Web en conséquence. Cela nous aide, par exemple, à faciliter la navigation et à atteindre un haut degré de convivialité.

Les cookies sont des fichiers texte qui sont stockés sur le disque dur de l'utilisateur lorsqu'il visite un site Web. Ils sont sans danger pour votre ordinateur et ne peuvent pas être consultés par des tiers. Ils permettent de stocker des informations pendant un certain temps et d'identifier l'ordinateur de l'utilisateur.

Vous pouvez vous opposer à tout moment à la collecte et au stockage de vos données via ce service. Si vous voulez éviter l'activation des cookies, désactivez-les dans votre navigateur. Veuillez noter toutefois que la désactivation des cookies peut restreindre l'utilisation du site Web et des services offerts.

Sur notre site Web, nous utilisons les outils et applications suivantes :

- Google Analytics (Google Inc., 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, USA), pour analyse de votre utilisation de ce site Web
- Google AdSense (Google Inc., 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, USA), pour l'intégration d'annonces publicitaires.
- Google Maps (Google Inc., 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, USA), pour le service de cartographie

Pour plus d'informations, voir la déclaration de confidentialité de Google.

Sur notre site Web, vous trouverez des liens vers des réseaux de médias sociaux tels que Facebook, et Instagram. Il ne s'agit pas de plug-ins fournis par le fournisseur, qui transmettent des données au fournisseur lorsque la page est chargée sans que l'utilisateur n'ait aucune influence.

Derrière les boutons vers les réseaux de médias sociaux, il n'y a qu'un lien vers le réseau de médias sociaux, y compris le transfert du site Web à partager. Aucune donnée d'utilisateur n'est transmise du site Web au réseau de médias sociaux.

Si vous êtes déjà connecté au service de médias sociaux concerné au moment où vous cliquez sur le bouton, la boîte de dialogue de partage le détectera afin que vous puissiez partager le contenu directement. Si ce n'est pas le cas, il vous sera demandé de vous connecter au réseau des médias sociaux.

A partir de là, vous serez sur le site web du réseau de médias sociaux respectif.

3. VOS DROITS

Vous pouvez vous opposer à tout moment au traitement de vos données, en particulier dans le cadre de la publicité directe.

Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informerons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

4. INFORMATION

CDV a désigné un responsable de la protection des données (DPO) chargé de surveiller la conformité au RGPD et de traiter les questions relatives à la protection des données. Par ailleurs, nous fournissons une formation régulière à nos employés concernant les questions de protection des données et leur rôle dans la conformité au RGPD.

Si vous souhaitez connaître les données personnelles que nous détenons à votre sujet, veuillez nous contacter par e-mail à dpo@vanillatiger.ch

ou bien nous écrire à l'adresse : Au Tigre Vanillé,
Rue de Rive 8, 1204 Genève.
La présente rédaction a été achevée en août 2023.

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève